

# NOTE SUR L'EXTENSION DE LA FORêt VAROISE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

par Yves RINAUDO\*

Une question préalable et bien délicate s'impose : que recouvre exactement l'expression « forêt » en pays méditerranéen ? La définition scientifique peut partir d'un critère évident : la densité minimum d'individus arborés à l'unité de surface. Au plan historique, il semble préférable de privilier la perception de l'espace dit forestier par l'utilisateur contemporain, habituel ou occasionnel. Dans cette perspective, pour le Varois et, plus généralement, le Méditerranéen, la forêt ou plutôt le bois, tend à se confon-

dre avec tout espace rural non ou très peu cultivé (champs rares, temporaires), quelle que soit la densité des arbres<sup>(1)</sup>. Au mieux donc, la forêt joue le rôle d'une annexe, parfois indispensable, de l'espace agricole qui l'inclut : c'est la situation typique des temps de l'agriculture traditionnelle qui, ici, domine jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle en gros; au pire, vidé de fonctions agricoles, le bois s'identifie alors à ce domaine marginal, de tout temps et en tous lieux accolé au territoire cultivé, aux fonctions complexes<sup>(2)</sup>, que le paysan a toujours fréquenté et que le citadin redécouvre massivement à l'heure actuelle.

Au niveau des statistiques, cette conception très large a laissé des traces fâcheuses, en particulier celle-ci : l'ampleur des oscillations des superficies boisées d'une enquête à l'autre, selon que les « landes » et « terres incultes » leur sont ou non intégrées. Il ne faut donc pas demander aux chiffres officiels plus qu'ils ne peuvent donner, c'est-à-dire une approche acceptable de l'évolution intervenue.

Les évaluations du Centre Régional de la propriété forestière donnent au Var actuel 305 700 ha de surfaces boisées (29 000 à l'État, 46 700 aux communes, département, établissements publics... soumis au régime forestier, 230 000 aux particuliers), soit 51 % du département (taux national, 23 %)<sup>(3)</sup>. À peu de choses près, c'est déjà le chiffre du début du XX<sup>e</sup> siècle : 290 à 300 000 ha en 1911-1913 (48,5 % du département)<sup>(4)</sup>.

Sans doute, les superficies boisées se sont elles développées depuis : il suffit de penser à la désertion des villages et des champs par les agriculteurs<sup>(5)</sup>, et à la conquête, partout visible, d'innombrables restanques, ribes ou fais-

ses par le pin d'Alep ou le chêne vert. Il n'en reste pas moins que l'extension actuelle renvoie à d'autres repères, antérieurs au début de ce siècle. Or, à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècles, le domaine forestier était notablement plus réduit :

- 135 000 ha vers 1789
- 110 000 ha vers 1839<sup>(6)</sup>

Par contre, deux à trois générations plus tard le bond décisif avait été enregistré :

- 205 000 ha en 1873
- 260 000 ha en 1892

De 18 % de la surface départementale, on était ainsi passé à 34,1 % en 1873, 43,5 en 1892, et enfin, comme nous l'avons noté, à près de 50 % à la veille de la première guerre mondiale. Malgré une possible sous estimation en 1839, et, peut-être, une certaine surestimation en 1911-1913, le sens de l'évolution est très clair : la forêt bridée, contenue, attaquée dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, s'épanouit et devient conquérante à la fin de ce même siècle. Ainsi se dessinent deux versants d'une histoire de la forêt varoise, de part et d'autre de la césure des années 1840-1850. L'origine de ce renversement comme la clé de l'évolution actuelle, doit être cherchée dans le jeu des impulsions économiques successives et contradictoires qui pèsent sur le devenir des espaces boisés.

\* Yves RINAUDO  
Agrégé d'Histoire,  
Docteur es-Lettres,  
Maître-Assistant  
à la Faculté des Lettres  
et sciences humaines d'Avignon,  
Rue Violette, 84000 Avignon

(1) Il ne s'agit pas ici de théorie sur la notion méditerranéenne de forêt, mais d'une réaction maintes fois vérifiée et familièrement vécue.

(2) Loisirs, refuge (jadis les brigands, aujourd'hui les citadins), initiation (la chasse qui agrège l'enfant à la société des adultes mâles...), en particulier.

(3) *Regards sur la France*. Regards sur l'espace rural Provence - Côte d'Azur, février 1974.

(4) Principales références : Archives départementales du Var (ADV) 14 M 19.4 et 5/6, enquêtes de 1873 et 1892; révision cadastrale 1913-1914; évaluation des propriétés non bâties, 1913; Annuaire statistique, 1914-1915; E. BOYE, Le Var, considérations au point de vue forestier, pastoral et agricole, Lille, Imprimerie L. Daniel, 1889; ASTIER-SALVARELLI, Annuaire administratif du département du Var, Draguignan, Olivier Joulian, 1910; P. FONCIN, Les Maures et l'Estérel, Paris A. Colin, 1910; F. ALLARD, Les forêts et le régime forestier actuel en Provence, Paris, Librairie Nouvelle de Droit et de Jurisprudence, 1901.

(5) Les villages varois se repeuplent actuellement, mais les champs ne ressuscitent pas.

(6) M. AGULHON, La République au village, Paris, Plon, 1970, p. 42.

# 1

Dans le cadre de l'agriculture traditionnelle (céréales, oliviers, vignes, élevage ovin et caprin), la forêt fournit un appoint vital pour beaucoup : les petits propriétaires, les plus nombreux, et les ouvriers agricoles y trouvent des ressources complémentaires indispensables, grâce à l'exercice de nombreux droits d'usage grevant les bois publics ou privés (48 % de la superficie forestière en 1839) (7). Ce qui leur permet non seulement de satisfaire aux besoins domestiques (fagottage et ramassage de bois mort pour le chauffage, la cuisson des aliments, bois coupé pour la construction, l'outillage agricole, la vaisselle vinaire, etc...), mais encore d'améliorer la production agricole (feuilles et branchages mis à pourrir dans les rues des villages et utilisés comme engrais), de la diversifier (que serait l'élevage sans la litière fournie par les bois et surtout les droits de glandage-ramassage — et de glandée — consommation sur place —, de pacage et pâturage ?) et de l'accroître (cultures temporaires sur brûlis); s'y ajoute enfin la collecte de denrées alimentaires fort prisées (champignons, asperges sauvages, plantes aromatiques aux vertus multiples...), sans parler des produits de la chasse; ces dernières productions offrent encore un autre avantage, partagé avec le bois de chauffage : elles peuvent être vendues sur les marchés urbains voisins, nonobstant l'interdiction qui

pèse sur le bois de chauffage en particulier, assurant ainsi un apport d'argent indispensable pour solder les dépenses du circuit monétarisé (impôts, achat de sel, tabac...).

Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la croissance démographique des campagnes valorise encore davantage ces ressources tirées de la forêt. La période révolutionnaire, autorisant de nombreux abus aux dépens des bois privés souvent nobles, revivifie les droits d'usage. La forêt est assaillie par les paysans poussés par le besoin. Les communes qui récupèrent les biens des ci-devant émigrés les livrent largement à leurs administrés, comme à Baudinard ou à Montmeyan. Or, c'est aussi le moment où les besoins en combustible s'accroissent avec le développement des activités industrielles ou semi-industrielles locales : innombrables fours à chaux, verreries (Cannet du Luc), faïenceries (Varages, Sallernes...), savonneries (Draguignan, Toulon); d'autre part, le bois est aussi très demandé comme matière première : écorce de chêne vert et de suamac pour le tan, bois de chêne blanc pour les constructions navales et bientôt les voies ferrées, résineux pour les poteaux de mines (Alès), les caisseries, les scieries (Le Muy, Marseille...). Les prix s'emballent alors : un exemple, le kg de bois de pin à brûler passe de 1,4 à 1,7 centime entre 1810-1816 à près de 3 centimes dans les années 60. Dès lors, les propriétaires désireux de pro-

fiter de la manne forestière s'opposent de plus en plus nettement aux abus des usagers, alors même que dans les campagnes engorgées (51 % des communes ont leur maximum démographique avant 1851, et 74 % avant 1871), le besoin de ressources complémentaires est le plus aigu. Aussi, l'offensive des propriétaires « défenseurs de la forêt », appuyée sur une législation et un régime politique favorables, engendre-t-elle force conflits. Lors des grandes émotions nationales (Révolution de 48, coup d'Etat du 2 décembre 1851), les communes, engagées depuis des dizaines d'années parfois dans le dédale de procédures judiciaires peu favorables à leurs intérêts, essaient d'imposer leur solution par la violence, contre les propriétaires (Baudinard mars 1848, Montmeyan contre le grand propriétaire Layet, Le Cannet du Luc contre le marquis de Colbert...) ou contre l'Etat (8).

Ces luttes jalonnent une guerre dont l'enjeu dépasse singulièrement le sort de la seule forêt. Ce sont en fait de simples péripéties dans le vaste affrontement entre l'économie traditionnelle, farouchement défendue par le petit monde paysan, et la nouvelle et conquérante économie de marché (9). Victime de ce conflit, la forêt attaquée par des intérêts rivaux mais contre elle convergents, résiste péniblement ; c'est le temps des bois conquis, de la forêt disputée et contenue.

# 2

(7) Voir L. BRUAND, Des droits d'usage en forêt, Paris, E. Pichon, 1875; pour un exemple local, H. BLANC, Rébusse. Historique de la forêt du Défend et des vicissitudes qu'elle subit au cours des âges, ADV; autres exemples dans A. DOUGUEDROIT, Les paysages forestiers de Haute Provence et des Alpes Maritimes, Edisud, Aix-en-Provence, 1976, p. 410 et suiv.

(8) Sur tout ceci, voir M. AGULHON, La République, *op. cit.* et notre communication aux Journées nationales de la Forêt, Association des Ruralistes Français, Lyon 22-23 novembre 1979.

(9) L'exemple varois n'est pas isolé : voir les troubles pyrénéens (R. DUPONT, La guerre des Demoiselles dans l'Ariège (1829-1831), Laboratoire forestier de Toulouse), alpins (Ph. VIGIER, La seconde République dans la région alpine, Paris, PUF, 1963, p. 333-528), vosgiens, jurassiens...; plus largement encore, les mouvements paysans dans le monde contemporain, Commission internationale des mouvements sociaux et des structures sociales, Naples, I.S.M.O.S., 1976, T. I, p. 127 et suiv.

(10) Voir notre thèse de Doctorat d'Etat sur Les paysans du Var (fin XIX<sup>e</sup> - début du XX<sup>e</sup> siècle), Aix-en-Provence, 1978.

(11) E. CONSTANT, Le département du Var sous le Second Empire et au début de la III<sup>e</sup> République, thèse Doctorat d'Etat, Aix-en-Provence, 1977.

(12) ADV 14 M 29-5/6; canton de Grimaud, 16 500 qtx; canton de St Tropez, 7 030 qtx; Collobrières, 5 220 qtx; Hyères, 3 926 qtx; Le Luc, 3 460 qtx; Fréjus, 1 534 qtx.

(13) Idem; canton de Tavernes, 40 220 qtx; Rians, 6 128 qtx; Fayence, 2 262 qtx; St Maximin, 1 640 qtx; Brignoles, 1 598 qtx; St Tropez, 6 230 qtx.

(14) Procès-verbaux du Conseil Général du Var (PVCG), rapports du Conservateur des E. et F.; ADV, série P.

(15) Idem; 30 000 qtx seulement en 1908.

(16) Idem; voir aussi l'Annuaire statistique, 1914-1915.

Après le tournant du milieu du siècle, cette situation se modifie totalement. A l'origine de ce véritable retourment, l'évolution économique générale des campagnes. Schématiquement, on peut la résumer par le mot de « modernisation », à la fois suscitée et imposée par les transformations intervenues sous le Second Empire : l'ouverture aux produits étrangers (libre échange, 1860) et la constitution d'un marché national (déblocage des campagnes par la voie ferrée) exigent et permettent l'adaptation par le biais de la spécialisation. Ici, celle-ci signifie l'expansion de la viticulture. Le paysan, de plus en plus « spécialiste », n'a plus le temps ni même intérêt à conserver des activités trop marginales, comme, précisément, celles qui sont liées à la forêt. Certes, celles-ci ne disparaissent pas tout à coup et totalement. Pendant longtemps les contemporains signaleront encore des exemples de ces pratiques traditionnelles; mais elles sont très résiduelles et nettement perçues comme des archaïsmes sans aucun avenir (10); les conflits qu'elles nourrissaient naguère s'évanouissent (11).

Libérée des appétits paysans, la forêt doit encore subir l'assaut des intérêts industriels. Mais ceux-ci se modèrent assez vite. Le liège (110 000 qtx en 1895, *La Provence Agricole*, juillet 1895, cantons de Grimaud, St Tropez, Collobrières, Hyères, Le Luc, Fréjus (12)), et, par endroits, l'écorce à tan (cantons de Tavernes, Rians, Comps, Fayence, St Tropez) (13), voire le charbon de bois (cantons de Comps, Rians) sont toujours recherchés, sans ressusciter cependant, et même pour le liège, l'engouement des temps passés. C'est que la concurrence, renforcée par la politique douanière et les nouvelles facilités de communication, déprécie les principales spéculations varoises. Les lièges italiens, espagnols, portugais, jusqu'aux tarifs protecteurs de 1891, puis ceux de Corse, d'Algérie et de Tunisie s'imposent sur le marché; de son côté, le tan ne peut résister aux produits chimiques, ni le

charbon de bois à la houille anglaise. Restent les productions plus communes (bois de construction, de caisse-rie...), qui conservent les débouchés locaux. Les prix enregistrent cette dégradation. Le quintal de liège démarré cote 25 à 45 frs en 1908, 32,5 frs en 1911, 29 frs en 1912 (14); l'hectare de liège qui rapportait 100 frs dans les années 1850-1860 ne donne plus que 40 frs à la fin du siècle; la production moyenne stagne alors aux environs de 50 000 qtx (15).

Incertitude analogue pour le bois de pin : 11-12 frs le m<sup>3</sup> en 1886-1887, 5,91 frs en 1892, 7,07 frs en 1896, 6,45 frs en 1897, 9 à 10 frs au tournant du siècle, moins de 8 frs en 1903-1905 (à cause des incendies qui engorgent le marché), 11 frs en 1908, 13,80 frs en 1912 avec la poussée de « vie chère » qui précède la Grande Guerre, bref une évolution en dents de scie, avec de nombreuses chutes (16).

Au total, la forêt varoise ne tenait pas les promesses du milieu du siècle; elle ne se révélait pas vraiment une bonne affaire, comme on pouvait l'espérer naguère en période de communications plus difficiles et de relative pénurie. Les nouvelles conditions d'exploitation démasquaient sa grande faiblesse : l'exiguïté de la futaie, productrice des ressources les plus prisées. L'essentiel en effet était en tailles, plus ou moins denses, tandis que les beaux peuplements étaient très minoritaires (1/3 environ du total à la fin du siècle), dispersés en de nombreuses parcelles, parfois difficiles d'accès, souvent peu étendues et dont les variétés les plus répandues (pins maritimes et Alep, chênes verts et Kermès, chênes blancs plus au nord) étaient maintenant moins appréciés. Et il faudrait ajouter, conséquence du moindre intérêt, l'insuffisance de l'entretien qui gène la bonne reproduction des espèces, favorise sans doute le développement des parasites et insectes nocifs (comme le syrex qui détériore le liège), et facilite la propagation des incendies.

# 3

Délivrée de la double contrainte, agricole et industrielle, la forêt étouffée au début du XIX<sup>e</sup> siècle, peut redevenir conquérante, statistiquement du moins. Résineux et chênes conquièrent alors les terres que les transformations de l'agriculture et les crises qui l'affectent vouent à la friche. Dès 1870-73, le taux de boisement de 6 cantons (sur 27) dépasse 50 % (Fréjus, 54; Tavernes, 57; Le Beausset, 54,5; La Roquebrussanne, 54; Collobrières et Hyères, 50). Vingt ans plus tard, 9 cantons sont dans ce cas; les surfaces boisées ont progressé dans 17 cantons, 5 restent stationnaires et 3 seulement enregistrent une baisse (Hyères, Fréjus, St Tropez) (17). Dans 43 communes, la forêt occupe alors la majeure partie du terroir; elles seront 75 en 1911-1913 (la moitié des communes). Au total, l'accroissement forestier (+ 85 000 ha) correspond exactement à la diminution des terres cultivées et incultes (58 000 ha + 27 000 ha), illustration locale de ce sursaut inquiétant de la « barbarie » contre l'ordre des champs plus tard dénoncé par G. ROUPNEL (18).

C'est alors que se précise avec netteté la géographie forestière actuelle, avec sa distribution périphérique :

- une bande septentrionale, plus dense à l'ouest qu'à l'est (canton de Rians, 54 % de surfaces boisées en 1913, Barjols, 55 %, Comps, 35 %, Fayence, 43 %);
- par St Maximin (64 % en 1913), La Roquebrussanne (67,5 %) et Brignoles (55 %), ce premier ensemble rejoint la bande côtière étendue du Beausset (60 %) à Fréjus (74 %).

Certes, dans bien de ces « forêts », l'arbuste règne en maître. Il n'empêche que, pour les Varois, ce sont bien là des bois, nettement différenciés aujourd'hui de l'espace agricole. Car, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'orientation de l'agriculture locale et l'évolution du marché des produits forestiers, toutes deux étroitement liées aux progrès d'une économie capitaliste de plus en plus contraignante, ont eu raison du vieux mariage des bois et des champs.

Y. R.

(17) Manquent les cantons de Comps et Barjols.

(18) G. ROUPNEL, Histoire de la campagne française, Paris, B. Grasset, 1932.